



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

« PROJET TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE

DURÉE – MISE EN PLACE D'EXPÉRIMENTATIONS SUR LE

BASSIN HAINAUT SUD »

Présentation générale de l'expérimentation en France et projet d'une transposition en Hainaut Sud

I/ Présentation générale de l'expérimentation en France

1. Le modèle français

En 2016, à la suite du travail réalisé par des associations dont principalement ATD Quart-monde, une loi a été votée à l'unanimité du Sénat et de l'Assemblée Nationale française, qui a permis à dix territoires en France d'expérimenter un modèle de lutte contre chômage de longue durée.

En tout, cinq territoires ruraux et cinq urbains ou périurbains ont mis en place des dispositifs d'"Entreprise à but d'emploi" qui occupent aujourd'hui, dans des contrats à durée indéterminée, plus de 800 personnes (chiffres de décembre 2018). L'expérience de ces dix territoires devrait être élargie à plusieurs dizaines d'autres en 2019 (déclaration du Président Emmanuel Macron en décembre 2018).

2. Les trois constats de départ

- a) Personne n'est inemployable : il y a beaucoup de compétences inutilisées sur le territoire. Chaque chômeur a des compétences qu'on ne lui permet pas d'exprimer ;
- b) Le travail ne manque pas : il y a plein de besoins aujourd'hui sur le territoire qui ne sont pas couverts parce qu'ils sont réputés non solvables ;
- c) L'argent ne manque pas : un chômeur de longue durée coûte aujourd'hui à la collectivité en indemnité sociale ; il coûte aussi en dépenses de santé, d'éducation ... et ne rapporte pas ou peu (impôts, TVA, ...). Il est donc possible d'affecter ces sommes (entre 18 000 et 35 000 euros par an) à la création d'emploi ;

Ce projet s'inscrit donc résolument dans un autre rapport à la lutte contre le chômage : il valorise un autre lien à l'emploi et œuvre à des finalités qui dénotent avec le rapport traditionnel à l'emploi. Il sort notamment de la logique d'activation des demandeurs d'emploi.

3. La méthode

Il s'agit de créer, sur un micro-territoire, une entreprise à finalité sociale qui propose des contrats à durée indéterminée, à temps choisi, payés au SMIC. L'idée est de partir des compétences des chômeurs, d'étudier les besoins du territoire et de mettre en place des activités qui y répondent. Cela peut aller de l'épicerie ambulante à l'aide aux démarches administratives, en passant par l'entretien d'espaces verts. Ces activités ne doivent pas entrer en concurrence avec les entreprises locales. Plus de 600 emplois ont ainsi été créés depuis début 2017 sur les dix territoires français concernés par le projet.

II/ Conditions d'une transposition sur le territoire du Bassin Hainaut sud

1. Partenaires porteurs de l'initiative

A l'initiative des organisations syndicales régionales, le Comité de développement stratégique (CDS) de Charleroi a décidé en septembre 2017 de soutenir un projet d'expérimentation du modèle français sur deux micro-territoires du Bassin Hainaut Sud : l'un en milieu urbain, l'autre en milieu rural.

L'Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi (IBEFE) Hainaut Sud en est le lieu de référence et d'initiative, en relation avec la Commission « Capital humain » du CDS.

2. Les étapes réalisées

- Un travail d'objectivation des micro-territoires a été réalisé : sans définir de façon exclusive les zones, une trentaine de zones de maximum 3000 habitants, avec un minimum de 100 demandeurs d'emploi de longue durée (au moins depuis deux ans), ont été identifiées selon des critères de vulnérabilité de la population. Ces zones serviront de base pour identifier, informer et mobiliser les potentiels porteurs d'une initiative sur le micro-territoire ;
- Un Comité d'accompagnement scientifique, composé d'universitaires et de membres de services d'études, a été mis en place. Il interroge les hypothèses de travail, garantit la qualité des démarches, outille la sélection des territoires qui seront retenus, évalue les conditions d'une possible transposition ;
- Une étude juridique est en cours et mettra en exergue les adaptations possibles et nécessaires de nos dispositifs réglementaires, tant sur le plan du financement de l'expérience que sur les modalités d'organisation de l'entreprise ;
- Des contacts sont pris avec les autorités pour permettre de dégager des ressources humaines et méthodologiques afin d'accompagner les territoires qui souhaiteraient entrer dans la démarche. Un plan de développement de l'expérimentation est aussi en voie de finalisation.

Présentation de l'appel à manifestation d'intérêt

1. Objectifs

Il s'agit, via cet appel à manifestation d'intérêt, de :

→ Permettre à des micro-territoires intéressés par le caractère innovant de l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » de démontrer leur motivation quant à une éventuelle mise en œuvre de ce projet dans leur zone géographique ;

→ Permettre à des micro-territoires intéressés par l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » de bénéficier d'un accompagnement pour établir le cahier des charges lié à l'implémentation du projet ;

2. Critères de sélection

Le micro-territoire intéressé par la mise en place d'une expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » devra expliquer, à travers de différentes questions posées (en annexe), en quoi sa dynamique sociale, démographique, économique et partenariale est propice au développement de ce projet innovant.

Le degré de maturation du projet soumis ne constituera pas un critère de sélection. Les éléments de mise en œuvre du projet sur le micro-territoire intéressé seront à détailler dans un futur cahier des charges.

Les propositions reçues seront appréciées sur base de :

- La motivation d'acteurs multidisciplinaires à mettre en œuvre une expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » sur le micro-territoire ;
- Les données socio-économiques du micro-territoire (nombre d'habitants, nombre de demandeurs d'emploi de longue durée notamment).

3. Cahier des charges

A l'issue de cette première étape de remise de manifestations d'intérêt, les micro-territoires seront appelés à rédiger un cahier des charges complet exposant tous les aspects de mise en œuvre de l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » : caractéristiques du micro-territoire candidat, mobilisation autour de la candidature, gouvernance du projet, identification et mobilisation des chômeurs de longue durée susceptibles d'intégrer l'expérimentation, identification des besoins non satisfaits sur le micro-territoire candidat, organisation de l'entreprise amenée à couvrir les besoins non satisfaits, financement de l'expérimentation, évaluation de l'expérimentation, évaluation de la candidature.

Une période de 6 mois devrait être laissée pour élaborer ce cahier des charges.

Afin de permettre aux micro-territoires intéressés de remplir les différentes parties de ce cahier des charges dans les meilleures conditions, deux journées d'accompagnement à la rédaction seront organisées (une au début du délai de 6 mois et une autre à la moitié du délai).

Afin de prendre concrètement connaissance des expérimentations envisageables, une visite d'une entreprise à but d'emploi dans la Métropole de Lille pourrait être organisée ou, au moins, une rencontre à Charleroi avec une ou plusieurs personnes impliquée(s) dans l'expérimentation en France ;

4. Délai de dépôt et éléments du dossier

Les dossiers complets sont à retourner à l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) Hainaut Sud au plus tard **pour le 31 août 2019**.

Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt doit être composé des pièces suivantes :

- *Une lettre de motivation* marquant le soutien politique et/ou institutionnel à la mise en œuvre d'une expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » sur le micro-territoire. Cette lettre devra être signée, au moins, par un représentant d'une institution publique et un représentant d'une structure associative active sur le micro-territoire ;
- *Les coordonnées d'une personne de cette institution et de cette structure associative* pour toute question éventuelle par rapport à cet appel à manifestation d'intérêt (Annexe 1) ;
- *Un questionnaire dûment rempli exposant les éléments de motivation, de mobilisation liés à la manifestation d'intérêt* (Annexe 2)

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pas retenu.

5. Coordonnées

Pour toute information, veuillez contacter :

IBEFE Hainaut Sud
Avenue du Général Michel 1E
6000 CHARLEROI
Tel : 071 15 98 22
Site web : www.instancebassin-hainautsud.be

✓ Paul Timmermans (Président de la Chambre Emploi Formation) :
timmermans.paul1@gmail.com ; 0476 49 46 01

✓ Adélaïde Trousselard (Chargée de mission à l'IBEFE Hainaut Sud) :
adelaide.trousselard@forem.be ; 071 15 98 28

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées de contact

Coordonnées de(s) la personne(s) de contact pour toute question sur le dossier de candidature :

Personne 1

Nom, prénom :

.....

Fonction :

.....

Adresse :

.....

E-mail :

.....

Téléphone :

.....

Personne 2

Coordonnées de(s) la personne(s) de contact pour toute question sur le dossier de candidature :

Nom, prénom :

.....

Fonction :

.....

Adresse :

.....

E-mail :

.....

Téléphone :

.....

Annexe 2 : Questionnaire

Question 1 : Quelles sont les difficultés rencontrées sur le micro-territoire pouvant expliquer le chômage et plus particulièrement le chômage de longue durée ?

Question 2 : Quels sont les acteurs présents sur le micro-territoire et dont les initiatives tendent à lutter contre le chômage, y compris le chômage de longue durée ?

Question 3 : Quels sont les partenariats existants et ceux qui pourraient être mis en place dans le cadre de l'expérimentation ?

Question 4 : Avez-vous déjà une idée des besoins non couverts sur le micro-territoire ?

Question 5 : Quels sont les acteurs qui ont d'ores et déjà été mobilisés pour rédiger votre candidature à cet appel à manifestation d'intérêt ?

Question 6 : La mise en œuvre de l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » repose en grande partie sur la constitution d'un Comité local qui coordonne l'action sur le terrain. Avez-vous déjà une idée des personnes et institutions qui en feraient partie ?

